

Je tiens à souligner, monsieur le Président, que je suis personnellement heureux de l'exploit de ce jeune athlète et je profite de cette occasion pour lui offrir toutes mes félicitations.

* * *

[Traduction]

LE TOURISME

LES CONSÉQUENCES DE LA POLITIQUE FISCALE

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur le Président, le 3 février dernier, le *Star* de Toronto a publié une lettre d'un Canadien qui réside actuellement en Floride. On y décrivait en détail l'une des principales raisons pour lesquelles le secteur du tourisme continue de connaître de graves difficultés au Canada. Les taxes gouvernementales font qu'un gallon d'essence se vend \$2.30 à Windsor, en Ontario, alors que de l'autre côté de la frontière, il ne coûte que \$1.40 en devises canadiennes, soit un écart de 65 p. 100. En outre, au Canada, les chambres de motel coûtent pratiquement deux fois plus cher qu'aux États-Unis, où les boissons alcoolisées ne se vendent pas dans tous les magasins au même prix, car la concurrence est permise, et en outre, elles ne sont pas imposées à 80 p. 100, comme c'est le cas au Canada. Tous ceux qui sont déjà allés aux États-Unis savent fort bien que les repas de restaurant et les produits d'alimentation coûtent pratiquement deux fois moins cher qu'ici.

Il est impérieux que le gouvernement se rende compte que ce ne sont pas les campagnes publicitaires ni même un taux de change avantageux pour les Américains qui vont pouvoir réparer les torts causés par sa politique fiscale. Cette dernière fait fuir, en effet, les touristes américains et canadiens et ruine notre industrie touristique.

* * *

VIA RAIL

LA REMISE EN SERVICE DU TRONÇON QUI RELIE WINNIPEG À EDMONTON

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, tout récemment, le ministre des Transports (M. Axworthy) a reconnu que le tronçon ferroviaire de Via Rail qui relie Winnipeg à Edmonton était important et il a annoncé sa remise en service. Il reste cependant à rouvrir le tronçon reliant Edmonton, Jasper, la vallée de la Thompson-Nord et Vancouver, qui traverse peut-être l'une des plus belles régions de l'Ouest. Ce parcours offre sans aucun doute de grandes possibilités sur le plan touristique, car il permet de traverser l'une des régions les plus impressionnantes du monde dont on a su préserver la beauté naturelle.

Étant donné que Expo 86 approche à grands pas et que de 12 à 18 mois de planification sont nécessaires, afin de préparer, outre-mer, des voyages organisés au Canada, j'exhorte donc le ministre des Transports, au nom du Nouveau parti démocratique, à rouvrir le parcours Edmonton-Vancouver afin, non seulement de tirer profit des possibilités qu'offrent les

Questions orales

Rocheuses sur le plan du tourisme, mais également d'offrir les services qui font cruellement défaut à la vallée de la Thompson-Nord.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'EMPLOI

LE PROGRAMME D'INITIATIVES SPÉCIALES POUR L'EMPLOI

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse directement au rapide ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui, je soupçonne, souffrait hier d'un peu de décalage horaire, car c'est la seule façon dont on peut expliquer certaines des déclarations incroyables qu'il a faites à la Chambre. Le 21 janvier 1983, en réponse à une question de mon collègue, le député de Rosedale, le ministre qui s'occupait alors du Développement économique avait déclaré que 400 projets avaient été approuvés en vertu du programme d'initiatives spéciales pour l'emploi. En outre, en novembre de l'année dernière, au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration, on nous a dit que 844 projets, représentant 138 millions de dollars, avaient été approuvés en vertu de ce même programme. Cela étant, le ministre pourrait-il dire à la Chambre pour quelle raison il ne peut pas mettre cette liste à la disposition de la Chambre? Est-il possible qu'elle ait été épurée dans les coulisses du cabinet du premier ministre?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la réponse à la deuxième partie de la question du député est non. Dans la première partie, il demande que la liste soit présentée circonscription par circonscription. Ce n'est pas de cette manière que les projets ont été approuvés et cela exige par conséquent une préparation considérable. Comme je l'ai dit aux députés hier, je m'efforcerai de présenter cette liste à la Chambre dès que possible. J'espère pouvoir le faire d'ici lundi, peut-être même avant.

M. McGrath: Monsieur le Président, le ministre pourrait-il fournir à la Chambre la liste non expurgée dont il a parlé en novembre dernier? Nous déterminerons nous-mêmes les circonscriptions visées.

LA PARTICIPATION DES MINISTRES RÉGIONAUX

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, je voudrais demander au ministre pour quelle raison le programme ne bénéficie que de la participation des ministres régionaux, alors que les quatre autres peuvent également bénéficier de l'initiative de ministres, de députés et du public? Le ministre pourrait-il nous dire quelle est la différence entre le programme d'initiatives spéciales pour l'emploi, qui est censé agir rapidement, auquel seuls les ministres régionaux et non pas le public sont appelés à participer, et les quatre autres programmes en faveur de l'emploi?